

raître avant que cela n'arrive. C'est-là une affaire qui ne se réglerait pas avec de l'encre seulement, et si le *Herald* et les siens ne sont pas disposés à y mettre d'autre chose, ils feront mieux de laisser reposer leurs plumes. Le vœu de grand chemin qui ne veut pas risquer sa tête, n'est pas fait pour son métier et doit se borner à une industrie moins périlleuse.

*Le Herald* :—Il y a deux choses qui vont merveilleusement à la feuille hydrophobe, c'est de parler de tempérance et puis encore de loyauté et d'*ignorans-canadiens* ! A propos de la démarche faite par les ministres protestans Dissidens de Montréal auprès de Son Excellence pour l'engager à intervenir dans la *Constitution et l'administration de nos universités, collèges ou institutions d'éducation supportés par les fonds publics, afin que leur régie ne se trouve pas entre les mains d'un parti ou d'une secte*, le journal sycophante insinue que l'Assemblée des ministres n'a fait que penser, sans l'oser dire tout haut, aux collèges catholiques supportés exclusivement par le clergé et les citoyens catholiques du pays, et leur reproche de ne l'avoir pas proclamé ouvertement. Que l'origine ennemie de la nôtre dirige ses institutions comme elle l'entend, peu nous importe, nous n'avons pas le moindre penchant de nous mêler de leur affaire ; mais qu'un fanatique comme le *Herald* cherche à inspirer à l'autorité exécutive tout le poison de ses desseins en l'engageant à usurper leur contrôle suspicieux sur nos maisons d'éducation, établies, supportées de nos fonds exclusifs, voilà certes ce qu'un demi-million de Canadiens ne souffrirait jamais. Nos ennemis peuvent dévorer la Bible tant qu'il leur plaira dans l'enceinte de leurs écoles, et nous souhaitons qu'elle les rende moins sanguinaires et plus moraux, mais nos compatriotes ne consentiront pas à engraisser de leurs sucurs les prêtres mariés de toutes les sectes avec leurs femmes et leurs enfans pour le plaisir d'aider à l'anglicisation et à la destruction méditée de toutes nos institutions religieuses ; le *Herald* fait là de l'*orangisme* à pure perte !

*Aurore.*

FRANCE.—On lit dans l'*Echo Rochelais* :

« Le conseil municipal vient de voter une allocation annuelle de 1,500 fr. pour les deux instituteurs de l'école mutuelle, et pareille somme pour l'école chrétienne.

« Dans la même séance, des fonds ont été votés pour l'établissement d'une école primaire supérieure et pour la création d'une école communale de filles confiée aux sœurs de Saint-Vincent. Une école protestante dont l'institutrice avait été soutenue jusqu'ici par la société charitable du culte réformé, a eu part également aux subventions municipales.

« La Rochelle se trouve donc désormais pourvue d'une salle d'asyle de 150 enfans, d'une école mutuelle de 80 à 100 élèves, mais pouvant en contenir beaucoup plus ; d'une école chrétienne de 5 à 600 externes, d'une école protestante de 20 à 30 filles ; des écoles des sœurs de Saint-Vincent de Paul, des Ursulines et des dames de la Providence, réunissant ensemble plus de 300 élèves, enfin d'une école primaire supérieure. »

—Une jeune protestante, âgée 22 ans, instruite et préparée par M. Ussel, curé de Chatou, diocèse de Versailles, vient d'abjurer dans l'église de cette paroisse, et a fait sa première communion avec des sentimens de religion qui ont édifié les nombreux assistans.

*Univers.*

—On lit dans l'*Univers* du 30 juillet :

« La neuvaine annuelle de sainte Philomène commencera à l'église Saint-Gervais, le dimanche 31 juillet, après les vêpres et se terminera le 9 août. Chaque jour les messes se diront à la chapelle où est exposée la châsse de la sainte, et le soir on y récitera ses litanies. La fête de sainte Philomène se fera le mardi 9 août, anniversaire de l'établissement de son culte dans cette paroisse. A 9 heures messe par M. le curé, et le soir à 6 heures, salut solennel à la chapelle, procession et exhortation. »